
Stage d'observation
Sandra Dejardin et Laurence Lievens
20 h

Les stages d'observation précèdent le stage actif. Ils se composent de deux parties :

- L'observation de l'institution scolaire dans son ensemble (en dehors des 5 h d'observation des cours)
- L'observation des cours donnés par le maître de stage (5 heures d'observation de cours).

1. Objectifs généraux

L'observation de l'institution scolaire a pour objectif de plonger le stagiaire dans le milieu scolaire et de lui faire découvrir l'environnement professionnel du métier d'enseignant (valeurs scolaires, outils mis à disposition, relations avec les collègues et la direction, etc.).

L'observation des cours donnés par le maître de stage a pour objectif de préparer le stagiaire à donner ses cours dans le cadre du stage actif.

2. Méthodologie

L'étudiant choisira de préférence deux établissements d'enseignement secondaire où il fera ses deux stages actifs.

3. Acquis d'apprentissage en termes de savoirs

- Comprendre l'articulation entre la théorie vue dans les différents cours et la pratique du terrain.
- Situer les cours dans le programme.
- Identifier le contexte scolaire dans lequel le stagiaire donnera son cours (acteurs, réseau, infrastructure, etc).
- Lister les moyens, les actions, les comportements des acteurs lors des cours donnés par le maître de stage.
- Décrire les cours donnés par le maître de stage sur base de la théorie vue dans le programme d'agrégation.

4. Acquis d'apprentissage en termes de savoir faire

- Proposer des actions à mener en fonction du contexte scolaire analysé.
- Utiliser les informations récoltées pour construire le cours donné dans le cadre du stage actif.
- Faire preuve de réflexion face aux observations menées.
- Synthétiser les informations avec un recul critique.

5. Evaluation formative

L'évaluation formative se fera tout au long du stage avec le maître de stage et lors des séminaires de suivi à l'ICHEC.

6. - Evaluation sommative

L'étudiant rédigera un rapport d'observation qu'il consignera dans son portefeuille électronique (portfolio).

Ce rapport sera constitué de deux parties :

- Observation de l'établissement

L'étudiant est amené à relever entre autres les éléments d'identification de l'établissement (nom, réseau, nombre d'élèves, de profs, type d'enseignement...), la culture de l'école (entrepreneuriale,

pédagogie active, culture par projet, soutien de la hiérarchie, collaboration entre enseignants, etc.), les moyens et contraintes mis à la disposition des acteurs.

- Observation des cours:

L'étudiant est amené à décrire le type de cours observé, les activités des élèves et du professeur pendant le cours. Il sera également amené à analyser le comportement des élèves et les interactions professeur-élèves.